

1 Du parking (P), s'engager sur la large piste, à droite du panneau d'information de l'ONF. Marcher 400 m dans une vaste zone de pâturage d'ovins, au milieu de pistachiers térébinthes (le pâturage du troupeau permet de maintenir la biodiversité liée à une zone ouverte).

2 Au carrefour, tourner à gauche. Atteindre une piste que l'on suit à gauche. Au carrefour suivant, virer à droite, passer sous la ligne électrique et parvenir, au niveau d'un bosquet de chênes verts, à un chemin herbeux ; le suivre à gauche. Il devient caillouteux en pénétrant dans le bois de la Jasse et parvient à un carrefour.

> Variante courte « Le sentier de la Jasse » (4 km, 1 h, très facile) : à gauche, suivre le sentier qui serpente dans le bois de chênes verts et blancs entre les rochers et les clairières. À la piste, aller à gauche (en s'avancant quelques mètres à droite : point de vue sur la Sérane).

3 Poursuivre en face. Le chemin sort du bois, s'élargit et parvient à un carrefour (vue sur le Pic Saint-Loup). Aller à gauche sur quelques mètres, franchir un muret effondré et déboucher sur une piste ; se diriger à gauche sur 200 m.

> Accès à gauche au belvédère du réservoir (10 min aller-retour) : point de vue imprenable à 360° sur le Pic Saint-Loup, le plateau du Taurac, le mont Aigoual, la chaîne de la Sérane (du Roc Blanc au mont Saint-Baudille), le mont Liausson, le pic de Vissou, au fond le Canigou par beau temps, la Gardiole, la mer, et la plaine des Londres au pied.

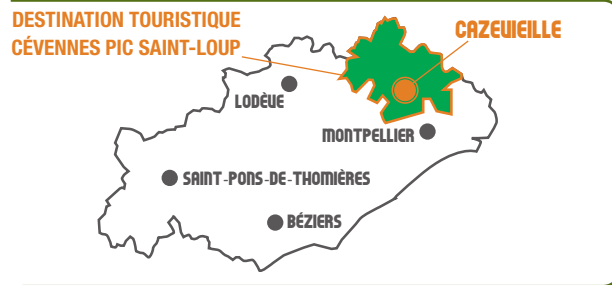
4 Poursuivre et cheminer dans le bois de Sauzet sur environ 1,5 km en restant sur le sentier principal. Atteindre une fourche à l'entrée d'une clairière, aller à gauche sur 50 m.

5 S'engager à gauche sur un sentier parallèle à la route, dans une prairie parsemée d'arbres (bien suivre le balisage). Parvenir à une piste au niveau de la ligne électrique. Tourner à gauche, rester sur la piste principale et parvenir à un carrefour (à gauche : arrivée de la variante).

6 Continuer en face sur une piste caillouteuse. Sortir du bois, descendre à droite sur un sentier herbeux dans le pâturage. Couper un chemin et rejoindre le parking.



Au coeur de la forêt domaniale du Pic Saint-Loup, ce parcours agréable traverse les bois entretenus par l'Office national des forêts et accède à un belvédère, offrant une vue panoramique d'exception.



- Forêt domaniale du Pic Saint-Loup (commune de Cazeuille), au nord de Montpellier par les D 986 et D 113.
- P (GPS : N 43°45'28.5" – E 3°45'22.0") en bordure de la D 113.



Sur le territoire de la commune de : **MAS-DE-LONDRES**

- **Office de Tourisme du Grand Pic Saint-Loup**
Bureaux d'information touristique :
- Pic Natura, Saint-Clément-de-Rivière, 04 48 20 05 28,
- Saint Martin-de-Londres, 04 67 55 09 59,
www.tourisme-picssaintloup.fr
- **Office national des forêts**
Agence territoriale Hérault-Gard 04 67 04 66 84, www.onf.fr
- **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr



Itinéraire aménagé, entretenu et balisé par l'Office National des Forêts, avec l'appui technique du Comité Départemental de la randonnée pédestre de l'Hérault. Le nom Fiche Rando Hérault® est une marque déposée : nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Hérault.

Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.

8 km

FACILE / 2H40



Le sentier de Sauzet
Cazeuille
CÉVENNES PIC SAINT-LOUP

Fiche rando
Hérault®
le Languedoc

Conception : CDRP54, Nicolas Vincent Éditions /
Textes et photos : Office national des forêts, CC Grand Pic Saint-Loup, Cartographie /
Impression : Phény Papier / 2019



LÉGENDE DE LA CARTE

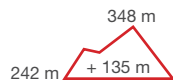
- Tracé de l'itinéraire
- Prudence
- Repères chiffrés
- À voir
- Parking
- Point de vue

CODE DE BALISAGE

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

DIFFICULTÉS : feux interdits.

Numéro de secours : 112



ONF ET GESTION FORESTIÈRE

En France, la gestion des forêts publiques qui appartiennent à l'État (les forêts domaniales) ou aux collectivités est confiée à l'ONF.

Gérer une forêt : C'est assurer sa pérennité et répondre aux besoins actuels et futurs de la société.

Une gestion encadrée : Les actions à mener sont planifiées sur 20 ans dans des plans de gestion. Ces documents opérationnels sont rédigés par l'ONF en prenant en compte l'étude du milieu naturel, de la composition et de l'état des peuplements, du contexte socio-économique du territoire, de la gestion forestière antérieure et le contexte climatique. Ils abordent pour chaque forêt, la place réservée aux différentes fonctions de la forêt : accueil du public, protection de la biodiversité, production de bois, protection contre les risques naturels, préservation du patrimoine.

Une gestion « multifonctionnelle » menée par les forestiers de l'ONF
Au quotidien, les techniciens forestiers et ouvriers de l'ONF mettent en œuvre ces plans de gestion (travaux, marquage des arbres, coupes, accueil du public, surveillance, gestion de la chasse).



LA FORÊT DOMANIALE DU PIC SAINT-LOUP

C'est en 2014 qu'une partie de l'ancien terrain militaire de Viols-en-Laval est devenue la forêt domaniale du Pic Saint-Loup, gérée par l'Office national des forêts (ONF).

Ce massif calcaire de 1 308 hectares d'un seul tenant, à proximité de l'emblématique Pic Saint-Loup et facile d'accès depuis Montpellier, est assis sur le territoire de 6 communes : Viols-en-Laval, Mas-de-Londres, St-Martin-de-Londres, Cazevieille, Argelliers et Viols-le-Fort.

Cette forêt méditerranéenne est constituée à 76% d'une mosaïque de taillis de chênes verts et de taillis de chênes pubescents. Les 24% restant sont couverts de pelouses, landes et garrigues de divers stades végétatifs pâturés par des troupeaux de vaches et de moutons.

L'activité d'élevage est ancienne sur le massif et a façonné paysage et groupements végétaux. Sur le massif du Pic Saint-Loup, l'élevage d'ovins, de caprins et de bovins en manade a favorisé les milieux ouverts à tel point qu'en 1945, les surfaces de prairies étaient supérieures à celles des bois. Ce n'est que dans la seconde moitié du XXI^e siècle que l'activité de pastoralisme diminue, entraînant peu à peu la fermeture des milieux.

Les garrigues basses et les pelouses accueillent de nombreux insectes, des passereaux et des rapaces. Les milieux rocheux d'éboulis et de falaises sont favorables aux reptiles. Les avens et grottes sont les lieux privilégiés des chauves-souris. Les lavognes et autres points d'eau sont des éléments essentiels à la biodiversité locale dans son ensemble.

L'accueil du public et la préservation des paysages et des sites constituent la fonction principale de cette forêt.

La gestion forestière s'attache à préserver la mosaïque de ces habitats aujourd'hui favorables aux espèces, au travers du pâturage essentiel à l'entretien des landes et pelouses ou par des ouvertures de la végétation dans les garrigues en cours de fermeture.

Ces travaux contribuent également à la protection du massif face au risque d'incendie de forêt, particulièrement important dans le secteur.



À VOIR

- Bois de Sauzet et bois de la Jasse, vestiges de charbonnières et monuments mortuaire, traces d'ornières de charrette, garrigues pâturées par les moutons, ancienne bergerie, point de vue à 360° au belvédère du réservoir.**